



**PRESENTATION
DU RAPPORT ANNUEL 2021
SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU
SERVICE PUBLIC
D'ASSAINISSEMENT NON
COLLECTIF**

Ce rapport est consultable à la Communauté de Communes du Pays de Sommières où il peut être transmis par courriel sur simple demande.

Le présent rapport reprend en détail l'organisation et le bilan de fonctionnement de ce service pour 2021.

Il rappelle en préambule les indicateurs réglementaires.

I. Présentation et organisation :

- a. La population de notre communauté et la répartition détaillée des 1478 assainissements non collectifs.
- b. assainissements non collectifs.
- c. Les prestations assurées.
- d. Les conditions d'exploitation.
- e. Le détail de la réglementation.
- f. L'indicateur de mise en œuvre du service.
- g. Le détail des 1651 interventions de diagnostic.
- h. Le détail du niveau de conformité des dispositifs d'assainissement (92.56 % du parc) et des 110 points noirs.

II. Tarification et recettes

Les tarifs 2021 pour une installation inférieure à 21 équivalent habitant sont de 50 € par installation et de 250 € pour les contrôles, de conception et réalisation (en deux tranches 100 € et 150 €). 250€ pour les contrôles de vente.

Le produit des redevances s'élève à 83 940,00 € pour un budget global de 93 563 € en dépenses et recettes.